



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 9 Mars 2022**

Le 9 Mars 2022 à 17h30

Après convocation de ses membres dans les conditions prévues par les statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire de Sérignan Loisirs est réunie au Forum Marius Castagné à Sérignan.

Sont présents ou représentés 171 membres de l'association.

L'Assemblée est présidée par Roger Lafon, président de l'association.

Le secrétariat de l'Assemblée est assuré par Jean-Louis Toquebeuf, Secrétaire Général par intérim de l'Association.

Le président constate que l'Assemblée peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise. Il remercie l'assistance d'être nombreuse pour cette 1^{ère} Assemblée Générale suivant la crise de la Covid 19. Il prononce d'abord un émouvant Hommage à Jean-Pierre Alagon, Secrétaire Général, décédé en 2021. Il rappelle ensuite l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale :

- 1) Introduction du Président
- 2) Rapport Moral par le Secrétaire Général
- 3) Rapport sur les comptes 2019-2020 et 2020-2021 par la Trésorière
- 4) Présentation du Budget Prévisionnel 2022 par la Trésorière
- 5) Modification de l'Article 5 des statuts et vote
- 6) Réduction à 12 du nombre de membres élus au Conseil d'Administration
- 7) Renouvellement des membres du C.A. et vote

Le président rappelle l'ordre du jour du rapport moral :

- ▶ Remerciements
- ▶ Conseil d'Administration 2020-2021
- ▶ L'équipe d'animateurs de Septembre 2019 à Juin 2021
- ▶ Etat des adhésions 2019-2020 et 2020-2021
- ▶ Etat des adhésions à la rentrée 2021
- ▶ Comparatif des adhésions
- ▶ Point des activités sur la période de Septembre 2019 à Juin 2021
- ▶ Réalisations sur la période de Septembre 2019 à Juin 2021
- ▶ Réalisations et Projets de Septembre 2021 à Juin 2022

Il passe ensuite la parole au Secrétaire Général qui évoque également la mémoire de Jean-Pierre Alagon avant de présenter le Rapport moral :

1) Remerciements

L'activité, la pérennité et les résultats de Sérignan Loisirs sont rendus possible grâce :

- A la fidélité des adhérent(e)s
- À l'engagement des animatrices et animateurs ainsi qu'au dévouement des membres du Conseil d'Administration
- A l'aide apportée par les bénévoles de plus en plus nombreux
- Au soutien financier et logistique sans faille que nous apporte la Mairie de Sérignan
- Aux relations avec les associations de Sérignan (*MJC, Téléthon, Ligue contre le cancer*) et d'autres communes (*Foyer Rural Portiragnes, Sauvian loisirs*)
- À l'aide financière d'un sponsor (MacDo), aux conventions signées avec La Cigalière, Intersport, Go Sport, ainsi qu'aux relations privilégiées avec les commerçants partenaires, notamment : Carrefour, Atol, Picarelli, Cave coopérative, ...)
- Aux relations avec l'Office de Tourisme Béziers Méditerranée ; le service communication, le service des Sports et les services techniques de la Mairie de Sérignan ; la Maison des Associations et le correspondant de Midi Libre.

Que tous en soient remerciés

- 2) Composition du conseil d'administration élu lors de l'Assemblée Générale du 8 Janvier 2020 :

Roger Lafon : Président

Michel Journiac : Vice-Président

Jean-Pierre Alagon : Secrétaire Général

Jean-Marie Toulouse : Secrétaire adjoint

Marie-Jeanne Ledoux : Trésorière

Yvan Sahuc : Trésorier adjoint

Hafid Bengattat : Membre

William Clottes : Membre

Gilles Doye : Membre

Claire Fijeau : Membre

Anne-Marie Forest : Membre

Christian Pernet : Membre

Gabriel Rastoll : Membre

Robert Salamero : Membre

Jean Soler : Membre

Le Secrétaire Général évoque ensuite les modifications intervenues entre l'Assemblée Générale du 8 Janvier 2020 et la tenue de la présente Assemblée :

2 membres (Gilles Doye et Christian Pernet) ont démissionné

Claire Fijeau assure désormais la fonction de Trésorière

Anne-Marie Forest assure désormais la fonction de Secrétaire-adjointe

Suite au décès de Jean-Pierre Alagon, Jean-Louis Toquebeuf, membre de l'Association, assure, à la demande du Conseil d'Administration, l'intérim de la fonction de Secrétaire Général.

Sur les 15 sièges du Conseil d'Administration, 13 (12 titulaires et 1 intérimaire) sont occupés et 2 sont vacants.

-3) L'équipe d'animateurs pour la période de Septembre 2019 à Juin 2021

- Equipe d'animation saison 2019-2020 :

Bridge : Jean Soler/ Pierre Macchi/ Paulette Béchir

Couture : Cathy Estrada

Cyclisme : Michel Journiac assisté d'Alain Huver et Marcel Maffre

Informatique : Christian Pernet et Louis Pecoraro

Marche aquatique : Jean-Pierre Alagon, Roger Lafon, Yvan Sahuc, Alain Reynaud et Gérard Moulin

Patchwork/Boutis : Martine Rebier

Photo : Hafid Bengattat

Point de Croix : Monique Pichaureau

Scrabble : Véronique Soler

Ski/raquettes : Christian Pernet et Michel Marsol

Sorties culturelles : Jean-Marie Toulouse et Yvan Sahuc

Tarot : Christian Pernet

Yoga : Brigitte Belly

Danse sévillane : Elise Aguera

Danse en ligne : Michel Reboul

Randonnées pédestres : Michel Marsol, Christian Pernet, Michel Journiac, Jean-Marie Toulouse et Robert Salamero

3 nouvelles activités ont été créées à la rentrée 2019 :

Loisirs Créatifs : Elise Tardino

Danse de Salon : Claude Couturier/Danielle Besson

Flamenco : Elisa La Chispa

Equipe d'animation 2020-2021 :

Les changements sont les suivants :

Couture : Régine Kervégant

Point de Croix et Loisirs créatifs : Elise Tardino

Création de l'activité ANGLAIS : Manon Belot

4) Evolution des adhésions sur la période 2019-2021

Etat des adhésions 2019-2020:

Nombre d'adhérents : 531 dont 147 nouveaux

- ▶ Randonnées pédestres : 229
- ▶ Marche aquatique : 87
- ▶ Danse en ligne : 67
- ▶ Yoga : 55
- ▶ Cyclisme : 30
- ▶ Informatique : 44
- ▶ Bridge : 27
- ▶ Tarot : 4
- ▶ Photo : 16
- ▶ Scrabble : 17
- ▶ Couture : 13
- ▶ Loisirs Créatifs : 8
- ▶ Point de croix : 10
- ▶ Patchwork/Boutis : 6
- ▶ Danse sévillane : 8
- ▶ Danse de Salon : 38
- ▶ Flamenco : 5
- ▶ Sans activité : 33

Etat des adhésions 2020- 2021

Nombre d'adhérents : 338 dont 58 nouveaux

- ▶ Randonnées pédestres : 117
- ▶ Marche aquatique : 69
- ▶ Danse en ligne : 50
- ▶ Yoga : 45
- ▶ Cyclisme : 10
- ▶ Informatique : 14
- ▶ Bridge : 7
- ▶ Photo : 5
- ▶ Scrabble : 7
- ▶ Couture : 6
- ▶ Point de Croix : 0
- ▶ Loisirs Créatifs : 2
- ▶ Patchwork/Boutis : 4
- ▶ Danse sévillane : 9
- ▶ Danse de Salon : 6
- ▶ Flamenco : 12
- ▶ Anglais : 4
- ▶ Sans activité : 17

Le Secrétaire Général souligne la chute importante du nombre d'adhérents à la rentrée 2020 . Celle-ci est due à la pandémie de Covid 19. Il précise également, que si le total des inscriptions dans les différentes activités est nettement supérieur au nombre d'adhérents (environ 20%) , cela est du au fait que certains adhérents sont inscrits dans plusieurs activités différentes. Il donne ensuite à titre d'information l'état des adhésions à la rentrée 2021.

5) Etat des adhésions 2021- 2022

Nombre d'adhérents : 417 dont 147 nouveaux

- ▶ Randonnées pédestres : 170
- ▶ Marche aquatique : 89
- ▶ Danse en ligne : 66
- ▶ Yoga : 48
- ▶ Cyclisme : 19
- ▶ Informatique : 9
- ▶ Bridge : 10
- ▶ Photo : 10
- ▶ Scrabble : 9
- ▶ Couture : 9
- ▶ Danse sévillane : 9
- ▶ Danse de Salon : 14
- ▶ Flamenco : 18
- ▶ Anglais : 4
- ▶ Sans activité : 18

6) Comparatif des adhésions :

- Saison 2013-2014 :	389 adhérents
- Saison 2014-2015 :	434 adhérents
- Saison 2015-2016 :	454 adhérents
- Saison 2016-2017 :	442 adhérents
- Saison 2017-2018 :	532 adhérents
- Saison 2018-2019 :	551 adhérents
- Saison 2019-2020 :	531 adhérents
- Saison 2020-2021 :	338 adhérents

7) Point des activités pour la période de Sept.2019 à Juin 2021 :

Rentrée 2019 : Après un joyeux démarrage en septembre 2020, la vie de l'Association a été mise en sommeil de mars à juin 2020 en raison de la pandémie.

Rentrée 2020 : Scénario quasi identique puisque les activités reprennent en septembre pour s'interrompre rapidement à la mi-octobre. Le Séjour-Rando en Andorre (24 participants) initialement prévu en juin 2020, marquera la reprise de belle façon en juin 2021.

Bilan des randonnées de Septembre 2019 à Mars 2020

- 77 randos effectuées sur 88 planifiées (11 annulées pour conditions météo défavorable ou regroupements deux en une) , soit un taux de réalisation de 87,05%

Bilan des randonnées de septembre et Octobre 2020

20 randos effectuées sur 25 prévue (5 annulées pour absence de guide ou manque de randonneurs), soit un taux de réalisation de 80%

Participation à diverses manifestations période 2019-2021 :

Participation de bénévoles de Sérignan Loisirs (dont plusieurs font partie de la Réserve civique de Sérignan)

- Journée des associations (Septembre 2019 et Septembre 2020). Il s'agit de la seule manifestation communale à laquelle nous avons participé.

Autres Manifestations : L'ensemble des autres manifestations auxquelles s'associe habituellement Sérignan Loisirs (Téléthon, Foulées du Père Noël, Semi-Marathon, fête du sport, BMX Occitanie Show ont été annulées en raison de la pandémie.

Quelques rappels :

- N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire à une manifestation ... Nous avons besoin de connaître rapidement le nombre (réservations nombre de chambres, bus, repas !)
- Plus aucune préinscription pour un séjour sans versement d'arrhes. En effet, nous devons nous engager très tôt auprès de nos prestataires.
- Rappel des règles pour le paiement : dates limites de paiement à respecter.

8) Manifestations réalisées ou prévues période 2019-2021 :

- Rando-grillade à Cessenon s/Orb (08/10/19) : 124 participants
- Soirée cabaret Sète (22/11/19) : 26 participants
- Resto La Ferme Marine (13/12/19) : 38 participants
- Assemblée générale et Galette des Rois (08/01/20) : 289 inscrits + invités
- Séjour ski Valmeinier (11-18/01/20) : 17 participants
- Dîner-buffet marche aquatique (24/01/20) : 57 participants
- Séjour Montlouis (07-14/03/20) : 25 participants
- Rando-restaurant à Le Cabaretou (28/04/20) : ANNULE
- Rando-grillade à Cessenon s/Orb (12/05/20) : ANNULE
- Déjeuner dansant au printemps : ANNULE
- Paella au Château Vargoz (13/06/20) : ANNULE
- Séjour Rando Andorre (25/06-01/07/20) : REPORTE JUIN 2021
- Séjour Rando dans le Gard (15 et 16 septembre 2020) : 38 Participants
- Séjour Rando en Andorre (18/06 au 23/06/2021) : 24 Participants

Réflexions sur la période 2019-2021 :

Malgré les vents contraires qui ont soufflé très fort sur le monde, et en particulier sur notre association, le navire a tenu bon dans la tempête grâce à un équipage solidaire !

Bravo et merci à tous.

Quelques Infos sur la saison 2021-2022

Formation aux 1ers secours pour les animateurs des Activités Physiques et Sportives : randonnée, marche aquatique, vélo

(Adopté en Conseil d'Administration du 26/11/2021)

9) Programmation Septembre 2021- Juin 2022

- ° Rando-Resto à Bédarieux : 9 Novembre 2021 (60 participants)
- °Séjour ski « Le Sauze » : 8-15 Janvier 2022 (20 participants)
- ° Assemblée Générale du 9 Mars 2022 (171 participants)
- ° Séjour ski-raquettes » Arêches-Beaufort « 12-19 Mars 2022 (20 participants)
- ° Rando-Resto à Fitou : 5 Avril 2022 (50 inscrits)
- ° Rando-Grillade à Cessenon : 24 Mai 2022
- ° Paella au Château Vargoz : 16 Juin 2022
- ° Séjour-Rando dans les Pyrénées : du 25 juin au 2 juillet 2022 (32 inscrits)

Modification de l'article 5 des statuts et Vote

Le Conseil d'Administration réuni le 26 novembre 2021 a proposé de **modifier l'article 5 des statuts en rajoutant la phrase suivante :**

« Les membres âgés de 80 ans et plus justifiant de 5 années de cotisation au moins, deviennent membres d'Honneur de droit. »

Le Secrétaire Général explique les raisons de cet ajout :

Nos anciens ont fait l'histoire de notre association et en constituent la mémoire. Il paraît juste de les mettre à l'Honneur et de les remercier pour leur engagement au service de l'Association.

Le Secrétaire Général appelle les doyens de l'association à la tribune : Bernard et Yolande Arondel, Marie-Jo Lepage et Pascal Rios qui sont chaleureusement applaudis par l'assistance.

Vote : Cette proposition est votée à l'unanimité

En conséquence, conformément à l'article 7 des statuts, **le titre de Membre d'Honneur « confère aux personnes qui l'ont obtenu, le droit de faire partie de l'assemblée Générale sans être tenu de payer une cotisation annuelle. »**

Cette disposition prend effet à compter de la rentrée de Septembre 2022.

Diminution du nombre de membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration réuni le 26 Novembre 2021 a pris la décision de réduire de 15 à 12 le nombre de membres du Conseil d'Administration pour les raisons suivantes :

- Le renouvellement par tiers du C.A. (article 14 des statuts) implique que le nombre de membres soit un multiple de 3.
- Il s'agit d'être davantage en conformité avec notre nombre d'adhérents actuel , en forte diminution du fait de la pandémie de Covid 19.

Vote : Cette proposition est votée à l'unanimité

Le Conseil d'Administration élu à l'issue de l'Assemblée comptera donc 12 membres **sans que cela ne modifie l'article 14 des statuts qui précise que le Conseil comprend « au minimum 6 membres et au maximum 15 membres ».**

Le Secrétaire Général donne ensuite la parole à l'assemblée

Aucune question n'étant posée, il est procédé au vote sur le Rapport moral:

Le rapport moral pour la période 2019-2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le Secrétaire Général donne ensuite la parole à la Trésorière afin qu'elle fasse lecture du rapport sur les comptes des 2 années 2019-2020 et 2020-2021

La présentation du Bilan Financier des 2 saisons 2019-2020 et 2020-2021 ainsi que du budget prévisionnel de la saison 2021-2022 ne suscite aucune question.

Le Secrétaire Général demande alors s'il reste des questions.

Personne ne souhaitant poser de questions, il est procédé au vote des différentes résolutions de l'Assemblée :

- Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour les exercices 2019-2020 et 2020-2021, l'Assemblée Générale approuve lesdits documents tel qu'ils lui ont été présenté (aucune voix contre et aucune abstention). Il est donné quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration pour les 2 exercices écoulés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Après présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2021-2022 l'Assemblée approuve ledit document tel qu'il lui est présenté (ni voix contre ni abstention).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Renouvellement du conseil d'administration :

Le Secrétaire Général annonce que les postes suivants du Conseil d'Administration sont vacants ou démissionnaires (le Conseil d'Administration étant renouvelable par tiers tous les ans) :

- poste du Secrétaire Général vacant
- Poste de Membre vacant par démission en cours d'exercice
- Poste de Membre vacant par démission en cours d'exercice
- William Clottes
- Marie-Jeanne Ledoux
- Jean Soler

Et qu'il doit en conséquence être procédé à l'élection de nouveaux membres administrateurs.

Les membres se présentant sont :

- Véronique Cohen
- Jean-Louis Toquebeuf
- Angela Villani

L'Assemblée élit à l'unanimité les trois membres se présentant.

Cette résolution est donc adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Ces 3 membres sont déclarés régulièrement élus.

Le nouveau Conseil d'Administration 2022 de Sérignan Loisirs est donc composé de 12 membres conformément à la décision du 26 novembre 2021, décision approuvée par la présente Assemblée :

LISTE des MEMBRES du CONSEIL d'ADMINISTRATION

- Hafid Bengattat
- Véronique Cohen
- Claire Fijeau
- Anne-Marie Forest
- Michel Journiac
- Roger Lafon
- Gabriel Rastoll
- Yvan Sahuc
- Robert Salamero
- Jean-Louis Toquebeuf
- Jean-Marie Toulouse
- Angela Villani

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la parole est donnée à Robert Salamero, représentant Monsieur le Maire de Sérignan.

Robert Salamero remercie les membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'Association et félicite les membres présents pour leur nombre particulièrement important par rapport à la plupart des nombreuses assemblées générales auxquelles il assiste en tant qu'adjoint au sport et aux associations . Il informe l'Assemblée que la subvention sera reconduite , malgré la difficulté du contexte, compte tenu du rôle de l'Association dans la vie de la commune, et de l'implication de ses bénévoles dans les manifestations organisées par la ville de Sérignan.

Les membres du Conseil d'Administration présents le remercient. Il est chaleureusement applaudi par l'assistance.

Personne ne demandant la parole, la séance est levée et l'ensemble des adhérents présents sont conviés à un apéritif convivial.

La séance est levée à 19h.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire Général.

Le président :
Roger Lafon



Le Secrétaire Général :
Jean-Louis Toquebeuf





PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A la suite de l'Assemblée Générale ordinaire

Le 11/03/2022 à 17h30

Candidats :

- Président : Roger Lafont
- Secrétaire Général : Jean-Louis Toquebeuf
- Trésorière : Claire Fijean
- Vice-Président : Michel Journiac
- Secrétaire adjointe : Anne-Marie Forest
- Trésorière- adjointe : Véronique Cohen

Administrateurs présents :

- Véronique Cohen - Claire Fijean - Anne-Marie Forest - Michel Journiac - Roger Lafont - Gabriel Rastoll - Yvan Sahuc -
- Jean-Louis Toquebeuf- Jean-Marie Toulouse - Angela Villani .

Soit 10 membres votants à bulletin secret sur 12, Hafid Bengattat et Robert Salamero étant excusés .

Résultat du vote :

- | | | |
|---|---------|------|
| - Au poste de Président : Roger Lafont | 10 voix | Pour |
| - Au poste de Secrétaire Général : Jean-Louis Toquebeuf | 10 voix | Pour |
| - Au poste de Trésorière : Claire Fijean | 10 voix | Pour |
| - Au poste de Vice-Président : Michel Journiac | 10 voix | Pour |
| - Au poste de Secrétaire adjointe: Anne-Marie Forest | 10 voix | Pour |
| - Au poste de Trésorière adjointe : Véronique Cohen | 10 voix | Pour |

Renouvellement du Bureau 2022 :

- Président : Roger Lafont
- Vice-Président : Michel Journiac
- Secrétaire Général : Jean-Louis Toquebeuf
- Secrétaire adjointe: Anne-Marie Forest
- Trésorière : Claire Fijean
- Trésorière- adjointe : Véronique Cohen

Le président : Roger Lafont

Le Secrétaire Général : Jean-Louis Toquebeuf

